

LOCAL A LOUER BÂTIMENT E5- 13M² SECTEUR PLA

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Un local de stockage d'une superficie de 13 m² dans le bâtiment E5. Il sera à usage de stockage de petits matériels non-alimentaires et non-inflammables. L'emplacement est livré brut, les travaux d'aménagement seront à la charge exclusive du candidat sous réserve de la validation de son dossier de demande d'autorisation de travaux.

Localisation : 45 rue de Strasbourg, proche de l'avenue des trois marchés, Rungis.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Bâtiment** : E5
- **ESI** : 01/E5/00/O/022
- **Surfaces** : Emplacement d'une surface 13 m²
- **Disponibilité du bien** : Décembre 2024 sous réserve de validation du dossier de candidature par la SEMMARIS en Comité des Affectations.
- **Descriptif technique** :
 - Activités de stockage de petits matériels non alimentaires et non inflammables.
 - Emplacement livré brut en l'état, les travaux seront à la charge exclusive du candidat.
 - Les consommations d'eau, d'électricité ne sont pas comprises dans le loyer.
 - Respect des activités du secteur.
 - Non divisible.

LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

Types de contrat : Contrat d'occupation précaire de 3 ans.

| | REDEVANCES (TARIFS €HT/M²/AN) | CHARGES (TARIFS €HT/M²/AN) | DEPOT DE GARANTIE |
|--------------|---|--|------------------------------|
| Local | 101.32€ | 15.46€ | 455€ |

- Tarifs applicables en 2024 selon arrêté préfectoral N°2023-04438 du 14 décembre 2023

- Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle.
- Cotisation au centre médico-social de Rungis : 69 € HT/an/salarié.
- Redevance digitale : 70€ HT/mois.
- Participation à la RSE et à la transition écologique : 1.85HT/m²/an sur toutes les surfaces dont le PRENEUR bénéficie.



SI VOUS ETES INTERRESSE(S), DOSSIER DE CANDIDATURE À ADRESSER AVANT LE 18/11/2024

Pièces administratives :

- **Une carte d'identité du dirigeant de la société candidate**
- **Lettre de candidature pour l'emplacement**
- **Extrait K-BIS de moins de trois mois**
- **Le dernier bilan financier**
- **Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation, en corrélation avec l'activité projetée**
- **Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles.**

Pièces liées au projet :

- **Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné (2 pages maximum)**
- **Une présentation de l'entreprise et de son activité (2 pages maximum)**
- **Une présentation du projet d'occupation ; de l'activité exercée, incluant un explicatif de l'intérêt du projet**

Le dossier de candidature devra impérativement être envoyé avant le

18/11/2024 à 16 heures.



En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

| Critères | Pondération |
|--|-------------|
| La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN. | 50% |
| Solidité et garantie financière | 30% |
| RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage alimentaire, logistique urbaine propre, innovation, etc. | 20% |

LA PROCEDURE

ETAPE 1 – J + 0 : Mise en ligne de l'annonce sur www.rungisinternational.com par la SEMMARIS.

ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 30 : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30 : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 30 jours après la mise en ligne de l'annonce, est rejeté par la SEMMARIS.

RELATION CLIENTÈLE

CELINE GUINET

Direction commerciale

celine.guinet@semmaris.fr

+33 1 41 80 88 93 - +33 6 48 43 25 08

SUPPORT AU DEPÔT DES CANDIDATURES

KATIA VILLAR

Responsable administrative en charge de la gestion locative